

## Le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) dans les établissements de la Fondation Jacques Chirac :

Le **numérique est un levier** d'amélioration des pratiques en complément de la relation humaine et de l'accompagnement quotidien des professionnels pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap.



Les établissements de la fondation Jacques Chirac informatisent leurs cœurs de métier via le programme **ESMS numérique**. Ce programme est un projet porté par la **CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie)** qui vise à développer et à généraliser l'utilisation du numérique dans les ESMS. Il repose principalement sur le déploiement d'un **dossier usager informatisé (DUI)** et interopérable.

Le dossier de l'utilisateur informatisé (DUI) reprend les mêmes informations qu'un dossier usager papier mais en version unique, numérique et sécurisée. Il centralise l'ensemble des informations qui concerne l'utilisateur au sein d'un établissement médico-social et son parcours de santé et de vie, que ce soit dans les dimensions administratives, d'accompagnement ou de santé.

Ce DUI est un outil **de suivi et de partage d'informations sécurisées** entre les **professionnels** (médicaux, paramédicaux, sociaux et médico-sociaux) et aussi un **support d'échange** avec les **accompagnants** (familles, aidants).

Le déploiement du **Dossier Usager Informatisé (DUI)** dans les établissements de la Fondation Jacques Chirac permet :



- De mieux **répondre aux besoins et aux attentes de l'utilisateur** dans une logique **d'amélioration et de fluidification** de son parcours ;
- De **construire et suivre le projet personnalisé** de l'utilisateur, **d'éviter les ruptures** en cas d'évolution des besoins, de changement d'établissement médico-social, de retour à domicile ou d'hospitalisation ;
- **De communiquer avec les différents professionnels** qui accompagnent l'utilisateur ;
- **De suivre, partager et stocker les données de l'utilisateur** de manière entièrement sécurisée et confidentielle ;
- **De tracer les accès** aux données de l'utilisateur ;
- **De faciliter à l'utilisateur l'accès à ses données et à ses dossiers** ;
- **A l'utilisateur, d'évaluer les services rendus et d'être acteur** de son propre parcours.

Le DUI étant **interopérable et communicant**, il permet d'échanger avec plusieurs systèmes d'information tiers et d'autres composants du système médico-social, tels que :



- **Le Dossier médical partagé (DMP)**, un carnet numérique de santé qui conserve et sécurise les informations de santé de l'utilisateur et favorise la coordination, la qualité et la continuité des soins entre tous les professionnels de santé ;
- **La messagerie sécurisée de santé (MSS)**, un système de messagerie électronique réservé aux professionnels habilités et consistant en un Espace de confiance, géré par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), au sein duquel les professionnels peuvent échanger des données de santé de manière dématérialisée en toute sécurité ;
- **PAACO-GLOBULE (e-parcours)**, favorisant le partage et l'échange d'informations autour de l'utilisateur pour une coordination décloisonnée des parcours de santé ;
- **Via Trajectoire** pour le suivi des décisions d'orientation et des demandes d'aide et de droit MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ;
- **Et d'autres encore...**

### La stratégie du déploiement :



La Fondation Jacques Chirac a choisi le DUI **IMAGO DU** de l'éditeur **EVOLUCARE**, qui sera déployé sur 22 établissements de la fondation. Les établissements seront accompagnés par l'équipe **ALLEA**, qui sera leur **AMOA** (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) tout au long de ce déploiement.

### 3 sites pilotes ont été identifiés pour ce déploiement :

- Le Réseau d'Accompagnement à la Vie Sociale (RAVS) ;
- La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) la Maison d'Hestia ;
- Le Foyer de Vie la Résidence les Albizias.

Le déploiement sera ensuite généralisé sur les **19 établissements restants** (*MAS les Tamaris, Foyer Occupationnel les Tamaris, FAM les Tamaris, Centre d'Habitat de Sornac, Résidence le Lierre, ESAT Ateliers la Source, Centre d'Habitat le Vallon de Fouleix, Résidence les Myosotis, ESAT les Ateliers du Vallon, MAS Maison de la Vallée des Orgues, ESAT la Saule, Centre Habitat la Saule, Foyer Occupationnel la Saule, MAS du Pays de Millevaches, EEAP du Pays de Millevaches, SESSAD RIPI ESI, La Maison du Parc, SAMSAH Autisme*).

## Quelques Dates :

- Le déploiement pour les 3 sites pilotes commence en **mai 2022** jusqu'à **juillet 2022**.
- Pour les sites restants, un déploiement à partir de **septembre 2022** jusqu'à **janvier 2023**.
- Les usagers auront accès au DUI à travers un espace dédié à horizon **2023**.

